pression des eaux, entre autres une partie de cloître du Palais Royal.

LOUVAIN. — De grandes régates auront lieu prochainement à Louvain ; on annonce que le sport-club de Tournai y prendra part.

TOURNAI. — La reine de Suède, revenant d'Angleterre, est passée cette après-midi par la gare de Tournai, se rendant à Bruxelles. Après s'être arrêtée un jour dans cette dernière ville, elle repartira pour Stockholm.

FOREST. — La commune de Forest possède une école catholique tenue par des religieuses et où il n'y a plus de place vide. L'enseignement officiel n'a pu recoler une seule enfant. Malgré cela, on a imposé d'office à l'administration communale, une institutrice qui n'ayant pas d'élèves, ne prend pas même la peine d'habiter la commune ; elle a son domicile à Anvaing, d'où deux fois la semaine elle vient faire acte de présence au local mis à sa disposition.

Elle n'en touche pas moins chaque année, le joli traitement de 1,200 fr. qu'elle avait autrefois à Marchienne-au-Pont, et qui lui a été conservé, paraît-il, par ordre ministériel.

VAULX. — Samedi dernier, dans l'après-midi un ouvrier de cette commune, âgé de soixante ans et père de famille, travaillait à Allain dans une carrière appartenant à M. Delwart ; il était occupé à conduire dans un bateau une brouette de pierres, lorsque sur la longue et étroite planche établie comme voie de communication du bord de l'Escaut au bateau, il vint à glisser et tomba si malheureusement, la tête sur une grosse pierre, que la mort s'en suivit immédiatement.

CEUDEGHIEN. — Une élection communale a eu lieu mardi dernier à Ceudeghien. Les deux candidats catholiques ont été élus, malgré l'acharnement des libéraux de la localité.

## FAITS DIVERS

— Un magistrat fort estimé, M. Armand Blanche, président de chambre à la cour d'appel de Caen, vient de mourir, laissant dans la magistrature un vide difficile à combler.

Il était frère de M. Antoine Blanche, ancien avocat-général près la cour de cassation, et de M. Alfred Blanche, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, où il sut se concilier les sympathies de tous les partis.

— M. Eugène Godard, le fameux aéronaute, vient de donner au public de la capitale allemande le spectacle d'une ascension nocturne en ballon illuminé.

Accompagné de M. Pierre Crommelin, il est parti jeudi soir à onze heures, au milieu d'un formidable orage.

Arrivé à la hauteur de 40 mètres environ, M. Godard fit flamber ses feux du Bengale. L'aspect était aussi beau que l'expérience hardie. Malheureusement, depuis jeudi soir, on n'a plus eu de nouvelles du ballon et de ses passagers, ce qui cause de très vives appréhensions à Berlin.

— Mercredi dernier, la police a arrêté un sieur Odinot, employé au ministère de la guerre, sous inculpation de vol au préjudice de l'Etat.

Sa femme en conçut un tel chagrin qu'hier elle a quitté son domicile, rue de l'Université, 75, laissant une lettre à ses deux filles, âgées d'une vingtaine d'années, dans laquelle elle leur dit qu'elle va mettre fin à ses jours.

Hier soir, les deux jeunes filles, après avoir cherché leur mère de tous côtés, sont venues en pleurant remettre la lettre de leur mère à des gardiens de la paix. Elles supposent que Mme Odinot s'est jetée dans la Seine.

— On écrit d'Availles-Limouaines, le 27 mai :

« Notre contrée a été cruellement éprouvée il y a quelques jours. Le 21, un loup âgé de deux ans, très-fort pour son âge, passait à Ambernac et se dirigeait à Availles, en passant près de Confolens. Cet animal a mordu quinze personnes sur son parcours. Enfin le soir, à la nuit tombante, on l'a tué à Puyfrad, à deux kilomètres d'Availles. Un homme a pu l'atteindre avec un long bâton et assisté d'un voisin, muni d'une fourche, il a été assez heureux pour le tuer sans être blessé.

On a aussitôt fait venir un vétérinaire qui a constaté que l'animal était enragé depuis cinq jours environ.

» Tout le monde est consterné dans la région. Déjà trois des victimes ont succombé à la suite de leurs blessures et cinq autres sont à toute extrémité.

» On n'ose plus sortir sans une fourche ou un fusil ; car le bruit court à tort ou à raison qu'un loup enragé parcourt le pays.

— Le gouvernement se propose d'instituer en Cochinchine un établissement de crédit organisé à peu près sur le modèle de ceux qui fonctionnent déjà aux Antilles, à la Réunion et en Algérie. Ce serait une sorte de Crédit foncier destiné à venir en aide aux propriétaires indigènes indignement exploités par les usuriers.

A cet effet, le ministre de la marine vient de nommer une commission chargée d'étudier la question et d'élaborer un plan d'organisation.

Cette commission est composée de MM. l'amiral Bourgeois, conseiller d'Etat, président ; Le Myre de Villers, gouverneur de la Cochinchine ; Meilladon, secrétaire général du Crédit foncier ; Delarbre, trésorier général des Invalides et administrateur du Crédit foncier d'Algérie ; Chanel, membre de la commission des banques coloniales ; Golscheider, chef de bureau à la direction des colonies ; Blancacube, maire de Saïgon, membres ; et de M. Camille Doré, secrétaire.

— UN DUEL ORIGINAL. — Les journaux ont parlé ces jours-ci d'un duel en Italie, dans lequel des témoins prudents n'avaient voulu se servir que de balles de chocolat.

Aucun des adversaires n'a été blessé !

Le fait n'est pas sans précédent.

Quand MM. Mirès et Millaud, qui habitaient alors Bordeaux, commencèrent les affaires, il y eut un jour entre eux une altercation assez vive.

Mirès avait la tête près du bonnet et Millaud le bonnet près de la tête.

Les amis virent qu'il n'y avait pas moyen d'arriver à une conciliation, et une rencontre fut résolue.

Le duel eu lieu à Arcachon. L'arme était le pistolet, la distance vingt-cinq pas.

Les adversaires furent placés, et les témoins leur recommandèrent d'attendre le signal.

Par une facétie convenue, les pistolets ne contenaient ni poudre ni balle. On avait simplement introduit dans chaque canon — un hanneton, fils du printemps.

Se tenant droits et bien effacés, Mirès et Millaud attendaient, avec la gravité commandée par la circonstance, le moment d'appuyer sur la gâchette.

Tout à coup les adversaires aperçurent avec étonnement comme une ombre chinoise au bout de leur pistolet. Une balle, ornée d'antennes, en sorti doucement, se mit à battre des ailes et s'envola joyeusement dans les airs.

Eclat de rire général, bientôt partagé par les combattants. Réconciliation et déjeuner.

— Sous ce titre : « Une malle mystérieuse, » l'*Evènement* raconte l'aventure suivante qui doit, paraît il, avoir son dénouement prochainement devant le tribunal civil de Rouen :

« M. Michel, employé de commerce à Paris, recevait, dans le courant de 1879, du mistère de la guerre, l'ordre de rejoindre son corps à Rouen pour faire ses vingt-huit jours.

Pris tout à fait au dépourvu ce jeune homme se rendit chez sa tante, rue des Dames, à Batignolles, et lui demanda si elle n'avait pas une malle ou une valise à lui prêter.

Sa tante l'emmena dans une pièce voisine, ouvrit un placard, sortit d'un coin poussiéreux une sorte de boite carrée en mauvais état, dont la forme rappelait vaguement celle d'une malle, et demanda à son neveu si elle lui convenait.

Celui ci la trouva suffisante et, prenant sous son bras le grotesque colis, quitta sa tante non sans l'avoir remerciée.

M. Michel ayant, au cours de ses vingt-huit jours, trouvé un emploi lucratif à Rouen, ne revint plus à Paris. Il garda donc la malle, dont il ne se servit plus que pour obliger ses amis.

Bref, après deux ans de pérégrinations de toute sorte, elle revenait définitivement en septembre dernier, aux mains de M. Michel, qui, cette fois résolut de l'envoyer à sa tante à la première occasion.

L'occasion s'étant présentée dernièrement, il se mit en devoir de la débarrasser de tout ce qu'elle contenait et de l'expédier au plus vite. Mais qu'on juge de son étonnement lorsqu'il s'aperçut que la malle était à double fond. Prenant un marteau et un ciseau il la fit aussitôt voler en éclats.

Une quantité de papiers s'offrirent alors à sa vue. Il les prit, les regarda et acquit bientôt la certitude qu'ils n'étaient autres que des titres de rente italienne d'une valeur de 20,000 fr.

Courant aussitôt à la Banque de France de Rouen, il alla trouver le directeur, qui lui affirma que ses valeurs étaient excellentes.

Fou de joie, M. Michel retourna chez lui et s'empressa de raconter à ses amis son heureuse trouvaille. Mal lui en prit, car quelques-uns d'entre eux, jaloux sans doute de sa bonne fortune, prévinrent sa tante, qui l'actionna aussitôt devant le tribunal de Rouen.

Seulement, la brave dame, pour bien prouver que le mystérieux colis lui appartenait, eut l'imprudence d'écrire au brocanteur du Châtelet qui le lui avait vendue, si bien qu'aujourd'hui trois adversaires se trouvent en présence, chacun se prétendant le vrai et l'unique propriétaire du trésor.

Le tribunal est saisi de l'affaire. A qui adjugera-t-il la malle — avec le trésor, bien entendu ? »

### Les quatre vents de l'Esprit

Voici quelques indications — je dirais volontiers quelques indiscrétions d'imprimerie — à propos du nouvel ouvrage de Victor Hugo qui doit paraître incessamment.

On sait que les deux volumes sont divisés en quatre livres : le *Livre épique*, le *Livre lyrique*, le *Livre dramatique* et le *Livre satirique*. C'est par le *Livre satirique* que s'ouvre l'ouvrage. La politique y tient peu de place, me dit-on, quoiqu'elle y soit représentée par certaines pièces. Les satires sont d'un caractère plus général.

Dans la préface de *Cromwell*, Victor Hugo, comme s'il eût déjà songé à ces *Quatre Vents de l'Esprit*, qui soufflent où ils veulent, traçait, à larges traits, l'évolution de la poésie à travers les âges du monde : les temps primitifs, les temps antiques, les temps modernes.

D'abord, la poésie se faisait prière : « L'ode est toute sa poésie. » A vrai dire, c'était donc par le *Livre lyrique* que devaient logiquement s'ouvrir les *Quatre Vents de l'Esprit*, mais Victor Hugo n'a pas songé à une classification qu'il avait faite lui-même dans sa préface de *Cromwell*.

Le *Livre satirique* est suivi du *Livre pramatique*. Il y a là une comédie en un acte et un drame en trois actes, reliés par un même personnage, Gallus, un duc de Souabe, un roué du dix huitième siècle qui forment une œuvre théâtrale hors de pair, me dit-on. La *vierge* et la *femme* se heurtant dans ces *Touvailles de Gallus*.

Mais, au dire de ceux qui en ont pu juger, c'est le *Livre épique* qui domine tout l'ouvrage. Ce *Livre*, c'est le poème épique de la Révolution française. Il n'a pas moins de quinze cents vers ; il ferait à lui seul un ouvrage comme les *Feuilles d'Automne*.

Le *Livre épique* est signé, sur le manuscrit — et je ne crois pas que le livre imprimé porte cette date : *Christmas*, 1857. Il date donc de vingt-quatre ans. Victor Hugo l'a écrit à Guernesey.

— Les *Quatre vents de l'Esprit*, me disait hier un ami du poète, résument bien les quatre faces du génie de Victor Hugo : la satire rappelle les *Châtiments*, le drame *Ruy Blas*, l'ode les *Feuilles d'Automne*, l'épopée la *Légende des Siècles*, et voyez, en citant les noms des plus grands poètes dont l'humanité s'énorgueillit : Shakespeare n'a pas fait d'épopée, Dante n'a pas écrit de drames, Pindare de satires, et Juvénal n'a pas composé d'ode.

A bref délai, je pense, on pourra donner quelques extraits inédits du livre nouveau.

Le premier tirage est de 8.800 exemplaires, ce qui fait près de 1,800 volumes de 21 feuilles chacun. (*Temps*)

## TRIBUNAUX

Vendredi est venue, devant la première Chambre du tribunal civil, la demande en interdiction, et subsidiairement en datION de conseil judiciaire, formée contre Mme Kœchlin, veuve du grand industriel alsacien, et belle-mère de M. Andrieux, préfet de police. Cette demande est instituée à la requête des deux fils de Mme Kœchlin, MM. Marcel et Georges Kœchlin.

M. Andrieux ne figure point parmi les demandeurs. Mais il leur a fourni Me Durier, l'avocat ordinaire de la préfecture de police contre les congréganistes.

MM. Kœchlin invoquent, à l'appui de leurs prétentions, des prodigalités qui auraient amoindri l'immense fortune de leur mère. A la mort de son mari, elle possédait 7 millions 200,000 francs. Il ne lui reste plus que 2 millions.

Entre autres griefs, MM. Kœchlin reprochent à leur mère d'avoir dépensé 300,000 francs pour son installation à Paris, quand elle a quitté l'Alsace.

Leur avocat l'a représentée comme se trouvant « dans un état habituel d'incapacité et de débilité intellectuelle » et aurait aussi la manie de consulter les tireuses de cartes. La lettre suivante, dont Me Durier a donné lecture au tribunal, paraît justifier l'allégation des demandeurs :

« 30 septembre 1880.

» Mon cher papa,

» Ta lettre m'a affreusement inquiétée. Mes tireuses de cartes m'ont dit parfaitement que j'étais espionnée dans mon intérieur...

» J'ai cru devenir folle ; et, sans mes tireuses de cartes qui m'encouragent, je me serais laissée aller au désespoir. »

Mme Kœchlin est donc éprise de surnaturel.

Dans la famille de M. Andrieux on aime le *mystère*.

Le tribunal a remis à huitaine pour la plaidoierie de Me Clunet, avocat de Mme veuve Kœchlin.

—

La Cour d'assises de la Flandre orientale a condamné, ces jours-ci, à la peine de mort, le nommé Van Impe, que le jury avait reconnu coupable d'assassinat. Avant comné après sa condamnation, Van Impe avait soutenu qu'il était innocent.

Le *Journal de Gand* dit aujourd'hui que le condamné a demandé à être entendu par le juge d'instruction et que, changeant de système, il a fait des aveux, à la suite desquels une femme, la nommé Marie Hamelsoet, a été arrêtée.

## NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

*Rapport au Président de la République* suivi de deux décrets et d'un tableau relatifs à la réorganisation de l'administration de la justice et de l'ordre judiciaire en Cochinchine.

Rapport au Président de la République suivi d'un décret concernant la répression, par voie disciplinaire, des infractions spéciales aux indigènes de la Cochinchine.

Rapport au Président de la République suivi d'un décret, relatifs à la naturalisation des Annamites.

Décret qui approuve la déclaration concernant la communication réciproque des actes de l'état-civil, signée entre la France et la principauté de Monaco, le 24 mai 1881. — Déclaration y annexée.

Décret nommant un agent de change près la bourse de Bordeaux.

Décret portant nomination à quatre emplois de colonels d'infanterie.

Décret contenant la nomination d'un courtier d'assurances interprète et conducteur de navires à Dieppe (Seine-Inférieure).

Décret autorisant un courtier interprète à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) à interpréter la langue italienne.

Décret déclarant que les dispositions de la convention conclue entre la France et l'Espagne, pour les correspondances échangées par le câble de Marseille à Barcelone, seront appliquées le 1er janvier 1881.

Arrêté convoquant, le 23 juin, les professeurs, agrégés et chargés de cours des facultés de droit, dans le but d'élire un membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

Arrêté fixant la date de l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence dans les facultés des sciences et des lettres.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal à Ampuis (Rhône).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Election au Conseil général.

Circulaire du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, aux recteurs d'académie, sur les dispositions à prendre pour le concours aux bourses de licence et pour les bourses d'agrégation.

Concours régionaux agricoles de Cahors et de Châlons-sur-Saône.

## Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier.*)

## L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Paris, 30 mai soir.

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles des opérations militaires en Tunie. Les colonnes Delebecque, Logerot et Maurand continuent de combiner leurs mouvements en vue de l'achèvemeut rapide et complet de la campagne.

—

On dément, dit la *France*, que le ministère soit dans l'intention de rappeler, à bref délai, une partie des troupes composant le corps expéditionnaire.

Il est nécessaire d'abord d'attendre la fin des opérations pour prendre un parti à cet égard et quand toutes les tribus auront fait leur soumission.

La présence d'une forte division sera encore nécessaire pour assurer la pleine et entière exécution du traité.

Deux brigades d'infanterie, une brigade de cavalerie et toute l'artillerie continueraient de résider en Tunisie conjointement avec les troupes du 19e corps.

Alger, 29 mai, 9 h. 50 matin.

*Général commendant 19e corps à ministre guerre.*

La marche du colonel Innocenti s'est continuée sans grands accidents. Il a quitté son camp d'Asla le 25 mai pour aller au massif Madjedoub. Il a bivouaqué à Maamea le 26.

Les environs de Géryville n'ont plus été inquiétés. Un grand apaisement se fait dans les esprits.

Les Arabes savent que Bou Amena s'est constamment retiré devant nos colonnes ; ils commencent à ne plus avoir autant de foi dans ses promesses.

Alger, 30 mai

On mande d'Oran : A la suite des promesses faites par Si-Kaddour-ben-Hamza, leur chef religieux, les Laghouat-Kbel, tribu des environs de Géryville, dont les dispositions avaient toujours été hésitantes, viennent de partir pour rejoindre les insurgés. Ceux-ci, évitant le contact de nos troupes et profitant de l'éloignement momentané de la colonne Innocenti qui a remonté vers Kefarma pour se joindre à celle du colonel Malaret, se sont rapprochés de Géryville qui semble rester l'objectif de Bou-Amena. Afin d'empêcher l'attaque de la place et de maintenir les communications avec le Tell, le général Détrie a été désigné pour prendre le commandement du corps formée par la réunion des troupes des colonnes Innocenti et Malaret. Un détachement a été dirigé de Saïda pour occuper Aïn-Skiesifa. Le colonel Brunetière, du 1er chasseurs d'Afrique, s'est avancé jusqu'à Askpura et Boneif-Bou-Zoules, sur la route de Frendra à Géryville. Le commandant supérieur de Laghouat marche avec une colonne légère sur Brezina au sud du Djelbel-Amour.

Tunis, 28 mai, 4 h. 55 soir.

(Arrivée le 30 mai, à 6 h. 30 soir.)

Un lieutenant-colonel tunisien est venu rendre visite au général Forgemol. Il était envoyé pour connaître les intentions de la France au sujet de la rentrée de l'impôt. Il a été autorisé à agir comme à l'ordinaire pour le compte du bey.

Aujourd'hui, à la gare de Béja, a eu lieu, entre deux départs, un déjeuner intime, offert par le général Forgemol à M. Roustan. L'état-major seul y assistait.

Nous partons demain, 29 mai, pour opérer avec les généraux Logerot, Brem et Bréart. Mous marcherons directement du côté de Mateur, pour rejoindre le général Logerot qui nous attend dans Mekna.

Rien de nouveau sur les différentes colonnes.

La pacification semble complète.

L'objectif paraît être Bizerte. C'est de là qu'on déterminera le cantonnement des brigades volantes, pendant qu'on continuera à dresser la carte du pays et à prendre des renseignements précis sur la situation de fortune de chacun, en prévision de l'impôt de guerre.

Tunis, 28 mai, 7 h. 50 soir.

(Arrivée, le 30 mai, à 8 h. 40 soir.)

Les opérations de la division Delebecque sont terminées. Le cercle destiné à cerner les Kroumirs vient d'être fermé. La brigade Logerot donne maintenant la main à la brigade Caillot.

Aucun incident ne s'est produit.

Les troupes qui occupaient Béja le quittent demain, laissant la ville en état de défense. Le génie a démoli en partie les forteresses, pour isoler la Kasbah de la ville. Le 83e de ligne restera en garnison à Béja. L'état-major général se dirige sur Mateur.

Camp de Skira, 28 mai.

Hier les opérations militaires contre les Kroumirs étaient considérées comme terminées.

Hier matin, la colonne Logerot était au pied des grandes dunes qui séparent la mer du pays des Kroumirs, à environ 40 kilomètres de Tabarka, chez la tribu considérable des Mekna. Il restait seulement à recevoir la soumission d'une quarantaine de tentes. Cette soumission a dû avoir lieu le soir.

Le général Gaume, avec de la cavalerie, a quitté hier matin le camp de Souk-el-Kmis et s'est porté à cinq kilomètres au nord de la gare de Beja, au milieu de la tribu des Kouka qui ne remplissait pas les conditions imposées et, notamment ne versait pas les fusils demandés. La présence de la brigade Gaume a suffi pour amener une soumission régulière. Toutes les tribus acceptent volontiers, d'ailleurs, les impôts spéciaux dont elles sont frappées à titre de contribution de guerre. La contribution actuelle est simplement un à-compte sur la contribution définitive, qui sera régulièrement établie et perçue plus tard.

Les tribus doivent être organisées à nouveau. De nouveaux chefs leur seront donnés. On voit déjà un certain nombre d'indigènes influents intriguer à leur manière pour devenir chefs de leurs tribus.

La Goulette, 30 mai.

Ce matin, à 8 heures et demie, le bey, accompagné de Mustapha-ben-Ismaïl, de tous les ministres et hauts fonctionnaires, parmi lesquels on remarquait Bacouch, a quitté le Bardo pour se rendre à sa résidence d'été près de la Goulette. Les chaouch faisaient la haie dans la cour d'honneur.

Quinze voitures, précédées d'un aide de camp et suivies de spahis, renfermaient les femmes du harem. Chaque voiture était escortée par un eunuque.

### Révolte en Algérie

Alger, 30 mai, 7 h. 31, soir.

Un bataillon du 69e régiment de ligne et deux bataillons de zouaves quitteront Alger demain allant à Perregaux, par les voies rapides, se mettre à la disposition du général Cérez, commandant la division d'Oran, lequel organise à Tlemcen une colonne de réserve destinée, le cas échéant, à couvrir la frontière marocaine et à empêcher toutes communications entre les agitateurs marocains et les insurgés arabes.

Le troisième bataillon du 69e régiment de ligne aurait reçu l'ordre de s'embarquer à Marseille pour remplacer celui qui part d'Alger.

Une cinquantaine de maréchains, soupçonnés d'être des émissaires chargés d'exciter et de pousser à la révolte la population indigène du Tell et de la province d'Oran, ont été arrêtés et mis en prison.

### Assassinat d'un journaliste

Béja, 29 mai.

M. Séguin, rédacteur du *Télégraphe*, vient d'être victime d'une tentative d'assassinat. Arrivé ce matin à Béja, après avoir suivi quelque temps la colonne Logerot, il avait déjeuné au café vers dix heures, puis était sorti de la ville pour faire une promenade aux environs. A peine à cinquante mètres de la porte il a été assailli à coups de pierres par un individu qui l'a blessé à la tête et lui a porté ensuite un coup de couteau dans le ventre.

M. Séguin est actuellement entre les mains des médecins et a conservé toute sa connaissance ; malgré la gravité de ses blessures on ne désespère pas de le sauver.

L'assassin a été arrêté et conduit au camp : il était encore tout couvert de sang.

Béja, 30 mai.

M. Séguin est mort ce matin à cinq heures. Son corps sera ramené à Tunis.

### Attitude de l'Angleterre

Londres, 30 mai, 8 h, soir.

*Chambre des Communes.* — M. Dilke, répondant à M. Labouchère, dit qu'il n'est nullement prepare en ce moment à exprimer une opinion sur la conduite du prince de Bulgarie.

M. Dilke dit ensuite que Lord Lyon, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a été informé par M. Barthélemy-Saint-Hilaire que, par suite d'une malentendu, le commandant de l'aviso français *Léopard* a visité deux navires étrangers mais qu'il n'a été nullement autorisé à visiter les navires en haute mer.

Les explications échangées entre le commandant du *Léopard* et le commandant du navire anglais *Monarch* ont amené une entente parfaite entre eux. M. Dilke considere donc l'incident comme vidé.

### Le maréchal de Mac-Mahon

L'ouvrage que M. le maréchal de Mac-Mahon en collaboration avec M. le général Broye, traitera spécialement d'art militaire, et très incidemment des faits politiques qui se sont produits pendant qu'il était au pouvoir.

### La proposition Barodet

Paris, 31 mai.

Il reste incertain que M. Gambetta parlera dans la discussion de la proposition Barodet qui commencée hier à la Chambre se poursuit aujourd'hui.

On sait que cette proposition a pour but la révision de la Constitution.

### Le scrutin de liste devant le Sénat

Paris, 31 mai.

Tous les journaux commentent les votes émis hier, par les bureaux du Sénat, sur la proposition Bardoux.

Les résultats de 9 bureaux ont donné 117 voix pour le scrutin d'arrondissement ; 75 pour le scrutin de liste ; 18 bulletins blancs ; 86 absences et abstentions.

Le Sénat se résout donc en sens inverse du scrutin de liste.

La plupart des journaux républicains font remarquer que le Sénat a encore le temps de réfléchir d'ici au vôte définitif

### L'agitation irlandaise

Dublin, 20 mai.

Peter Dempsey, fermier à Galway, a été tué d'un coup d'arme à feu, pendant qu'il se rendait à l'église. Il avait pris une ferme dont le précédent fermier avait été expulsé Il n'y a pas eu d'arrestation. Le meurtre a été commis à midi.

Dublin, 30 mai, soir.

Andrew Kettle, organisateur principal de la ligue agraire, a été arrêté ce soir et incarcéré : il est accusé d'avoir excité la population à refuser le paiement de dettes légales.

### Percement de l'isthme de Corinthe

Athènes, 30 mai.

On assure que M. de Lesseps s'est chargé du percement de l'isthme de Corinthe, conformément aux conditions de la loi de 1869.

Le général Soutzo, commandant de l'armée dans la Grèce occidentale, est parti pour Leucas.

## DERNIÈRE HEURE

### Affaires Tunisiennes

*Télégramme du général Forgemol au ministre de la guerre*

Béjà, 30 mai.

Une brigade est partie hier vers Ouchtetas. On assure que la tribu des Mogod est disposée à se soumettre.

La soumission des diverses autres tribus paraît complète.

La santé du 27e bataillon de chasseurs à pied s'est améliorée ; l'état sanitaire des autres troupes est satisfaisant.

### La situation en Algérie

Oran, 30 mai.

Le général Détrie a rejoint le colonel Innocenti. Le général Mallaret construira immédiatement une colonne légère pour agir suivant les circonstances.

Deux autres colonnes Bélin et Brunetière renforcées, ont reçu l'ordre de combiner leurs mouvements de façon à appuyer le général Détrie.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*).

*Séance du 31 mai*

Présidence de M. GAMBETTA

### BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont très mouvementés On dit que M. Gambetta a reçu ce matin la visite de plusieurs sénateurs parmi lesquels on cite M. Hébrard ; le président de la Chambre a paru surpris d'apprendre que le scrutin de liste rencontrait peu de partisans au Sénat, il attribue ce fait à l'influence de M. Jules Simon.

M. Clémenceau doit parler aujourd'hui de la révision de la Constitution ; M. Cazot ou M. Jules Ferry doivt lui répondre.

### LA SÉANCE

A 2 heures, M. LE PRÉSIDENT déclare la séance ouverte.

La Chambre examine et adopte divers projets d'intérêt local.

### RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la prise en considération de la proposition de résolution de M. Barodet et un grand nombre de ses collègues, ayant pour but la révision de la Constitution.

M. CLÉMENCEAU propose de discuter tout d'abord de quelle façon le parti républicain tout entier, c'est-à-dire sans distinction de nuances, doit envisager la Constitution.

L'orateur fait l'histoire de cette Constitution qu'il qualifie de *trompeuse*. (Applaudissements à gauche).

Il rappelle que sous l'empire M. Gambetta a souvent demandé la suppression du Sénat. (Mouvement). Il faut dit l'orateur, supprimer tout rouage inutile et avoir confiance dans la République. (Applaudissements).

### SUSPENSION DE LA SÉANCE

Ici se place un grave incident. Des rires ayant éclaté dans une tribune, M. le président ordonne l'expulsion des personnes qui manquent au respect dû à la Chambre.

Au moment où M. Cazot doit prendre la parole le tumulte est tel que la séance doit être suspendue.

## Bulletin du Commerce

### Les Enchères de Londres

Londres, 30 mai, 5 h. 50.

Vente 7,700 balles.

Le marché est très-ferme.

## PRODUITS DIVERS

Liverpool, 30 mai.

Cotons (Clôture du marché) : Ventes de la journée 10,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation et 9,000 pour la consommation.

Marché soutenu.

Importations 1,000 b.

Anvers, le 30 mai.

Froments : Calmes, prix faibles.

Seigles : prix stationnaires.

Pétrole. Tendance fermeté.

Disponible 19,00, courant 00, 0, juin 19, , 4 derniers, 20,50.

Sucre tendance calme.

Disponible 59,00, 3 d'oct. 52.60.

Cafés : Affaires actives, tendance à une nouvelle hausse.

On a vendu 3,434 sacs Santos de 22 à 33 cents et 1,650 Haïti de 32 à 35 cents le demi kilos acq.

Londres, 30 mai.

Temps superbe

Mark-Lane. — Froments : Anglais et étrangers. Affaires calmes aux cours précédents.

Orge. Importations à Londres en froment depuis lundi dernier, 47,395 quarters.

Cargaisons flottantes

Marché calme, prix tenus aux cours précédents.

Cargaisons arrivées : 5 ; à vendre 9.

La Havane, 28 mai.

Sucre centrifuge 96 0/0 10 réaux.

Sucre Moscovade, (l'Arrobe) 8 3/4 réaux.

Change sur Londres, 18 1/4.

Londres, 30 mai.

Sucres bruts et raffinés prix fermes, mais affaires moins actives.

Amsterdam, 30 mai.

Cafés en hausse. On cote Java bon ordinaire 36 cents le 1/2 kil. acq.

Sucres : Marché très ferme ; vendeurs rares.

On cote Java n° 12, 31 fl. les 100 kil.

### Marché de Courtrai du 30 mai

Prix par hectolitre : Froment blanc, 21 »» 22 »» ; Froment roux, »» »» »» »» ; Seigle, 17 »» 18 »» ; Avoine, 10 »» 10 50. Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, 6 »» 7 »» Pommes de terre rouges 6 50 7 »» ; Beurre par 1/2 kil. 1,62 2,00 ; Œufs, les 25, 1,46 1,72.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 64 25 »» »» ; Huile de lin, les 100 kilos, 60 »» »» »» Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., 32 »» »» »» ; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 33 »» »» »» ; tourteaux de colza, les 100 kilos, 18 00 ; »» »» ; tourteaux de lin, les 100 kilos, 21 »» 28 »» ; tourteaux de chanvre, 13 »» »» »» .

### Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 31 mai 1881.

| | | | |
|---|---|---|---|
| HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0) | | | |
| Courant | 74 75 | à | .. .. |
| Juin | 74 75 | à | .. .. |
| Juillet-août | 75 25 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 76 25 | à | .. .. |
| HUILE DE LIN | | | |
| Courant | 64 50 | à | .. .. |
| Juin | 64 75 | à | .. .. |
| Quillet août | 65 .. | à | .. .. |
| Juatre derniers | 66 .. | à | .. .. |
| SPITITUEUX (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 10/0 | | | |
| Courant | 62 75 | à | .. .. |
| Juin | 62 75 | à | .. .. |
| Juil et-Août | 62 50 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 60 25 | à | .. .. |
| SUCRES 3/6 SACCHARIMETRIQUES (100 k.) | | | |
| N°s 10/13 courant | 60 75 | à | 61 .. |
| SUCRES N° 3 BLANCS | | | |
| Courant | 71 30 | à | .. .. |
| Juin | 71 60 | à | .. .. |
| Juillet-août | 72 10 | à | .. .. |
| Quatre d'octobre | 63 .. | à | .. .. |
| SUCRES RAFFINÉS | | | |
| Disponible | 113 .. | à | 114 .. |
| FARINES 8 MARQUES (159 k., l. c., esc. 1/2) | | | |
| Courant | 65 25 | à | .. .. |
| Juin | 64 25 | à | .. .. |
| Juillet-août | 62 90 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 59 25 | à | .. .. |
| MARQUE CORBEIL (159 k.) | 65 .. | à | .. .. |
| BLÉS (77/75 k., sans escompte comptant) | | | |
| Courant | 28 90 | à | .. .. |
| Juin | 28 90 | à | .. .. |
| Juillet-août | 28 80 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 27 25 | à | .. .. |
| SIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp. | | | |
| Courant | 22 90 | à | .. .. |
| Juin | 22 90 | à | .. .. |
| Juillet-août | 21 50 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 20 .. | à | .. .. |

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

*Cours précédents.*

| | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourteaux les 100 kil |
|---|---|---|---|
| Colza | 65 50à.. | 18 ..à22 .. | 17 25à18 .. |
| — esp. p. q. | 72 50 .. | .. .. .. .. | .. .. .. 50 |
| Œill. b. gont. | .. .. .. | 33 .. 35 .. | .. .. .. .. |
| — rouges | .. .. .. | .. .. .. .. | .. .. .. .. |
| Caméline | 61 .. .. | 16 .. 19 .. | 17 .. 17 0 |
| Chanvre | .. .. .. | .. .. .. .. | 15 .. 15 0 |
| Lin du pays | 64 50 .. | 24 .. 25 50 | 26 .. 28 0 |
| Lin étranger | 62 .. .. | 22 50 24 .. | 25 .. 27 5 |

COURS DU 31 MAI 1881

| | | | |
|---|---|---|---|
| Huile de colza | | à | .. .. |
| Huile épurée pay quinquet | | à | .. .. |
| Lin du pays | | à | .. .. |
| Lin étranger | | à | .. .. |
| Caméline | | à | .. .. |
| Chanvre | | à | .. .. |

MARCHÉ D'ANCHIN du 30 mai

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé bl. 1re qualité | 23 50 | Avoine 1re q. | 20 50à.. |
| » 2e » | 22 00 | » 2e q. | 9 27 .. |
| » 3e » | 21 50 | » 3e q. | 8 .. .. |
| Blé gris 1re qual. | .. .. | Fèves | 19 .. 21 .. |
| » 2e » | .. .. | Colza | .. .. .. |
| » 3e » | .. .. | Graine lin. | 22 .. 23 0 |
| Seigles, 1re qual. | 18 .. | Cameline | 16 .. 17 .. |
| » 2e » | 17 .. | Chanvre | .. .. .. |

MARCHÉ DE VALENCIENNES du 28 mai

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé blanc, 1re q. | 24 .. | Avoines, 1re qual. | 22 .. |
| » 2e q. | 23 .. | » 2e qual. | 21 .. |
| » 3e q. | 22 .. | Graine de lin | .. .. |
| Seigles | 18 .. | » d'œillette | .. .. |
| Sœurgeons | 13 .. | » de colza | .. .. |

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 31 mai 1881.

| Sucres | Cours offic. | Cours comm. | Offert. | Demandé |
|---|---|---|---|---|
| Sucre inf. 88 degrés | .. .. | .. .. | 50 .. | 59 50 |
| — — nos 7 à 9 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — en pain, tx. net | 118 .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Sucre numéro 3 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — indigène n° 3 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| 3/6 betteraves disp. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — courant | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Graines disponibles | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — fin 1re q. dispon. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — contrats | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — Mélasse dispon. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — à livrer, premiers | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 4 janvier | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 4 d'avr. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 4 derniers | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — prochain | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |

## REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 28 mai 1881.

Après quelques tentatives de reprise la Bourse vient de retomber dans ses indécisions. Notre 5 0/0 ne parvient pas même à dépasser le cours de 120. On s'est arrêté hier à 119,90. Les 3 0/0 sont plus fermes. Il y a également en peu de reprise sur l'Italien à 92,30. Le Turc est à 17,50.

Dans le groupe de valeurs de Crédit on remarque la hausse continue de la Banque de France. L'action du Crédit foncier est fort bien tenue, on cote 1707,50. Le cours pratiqués ne s'éloignent pas de de ce ni